

Service d'accès au permis.

Porté par
MOB D'EMPLOI 36

Constat préalable

Quel problème à résoudre ?
Quel constat de départ ?

L'accès au permis de conduire est un facteur essentiel d'insertion sociale et professionnelle pour les demandeurs d'emploi de l'Indre. Il s'agit d'un département rural peu pourvu en moyens de transports collectifs où les secteurs d'activités les plus porteurs exigent de leurs salariés qu'ils puissent conduire un véhicule de l'entreprise.

Or, les conditions d'accès au permis de conduire sont de plus en plus compliquées pour les personnes les plus fragilisées, dont un nombre croissant a déjà entamé une préparation sans la mener à son terme plusieurs années auparavant : problématiques financières, manque de maîtrise du français ou des savoirs de base, difficultés de l'apprentissage, etc.

L'absence du permis de conduire devient alors un frein supplémentaire à l'insertion de ces publics.

Pour les plus jeunes, l'accès au Brevet de Sécurité Routière, devenu obligatoire pour toute personne née à partir du 1er janvier 1988 pour conduire un deux-roues motorisé, est lui aussi rendu difficile par le coût de la préparation en auto-école.

Finalités

Pourquoi avoir mené
cette action ?

La finalité de cette action est de favoriser l'accès des personnes les plus fragilisées au permis de conduire.

En outre, les séances de soutien individualisées ou non à l'apprentissage du Code de la route ont un double objectif :

- accompagner les personnes déjà inscrites en auto-école mais qui rencontrent des difficultés pour la validation de l'ETG jusqu'à son obtention et/ou la reprise de confiance en soi et l'acquisition de l'autonomie
- proposer du pré-code aux personnes non inscrites en auto-école et dont les difficultés (cognitives, maîtrise du français, financières) empêchent immédiatement d'intégrer un parcours d'apprentissage ordinaire.

Descriptif de l'action

Mob d'emploi 36 s'adresse aux publics fragilisés de tout le département mais propose ses services exclusivement dans ses locaux basés à Châteauroux.

Les services d'accès au permis se déclinent de la façon suivante :

- un soutien à l'apprentissage du Code de la route, sous forme individualisée ou non pour des personnes inscrites ou non en auto-école
- un soutien à la préparation de l'étape 1 de la conduite, à travers des séances sur simulateur
- une formule « stage permis de conduire » pour des groupes de 4 à 6 personnes, organisée en partenariat avec plusieurs auto-écoles traditionnelles, dont la préparation à l'ETG (cela comprend également des séances sur simulateur de conduite et des cours d'arithmétique), qui est entièrement déléguée à Mob d'Emploi 36
- des bourses de co-financement du permis de conduire
- des bourses de co-financement du Brevet de Sécurité Routière.

Cible (types et effectif)

Territoire

Contenu

Descriptif de l'action (suite)

Le public concerné par les différentes formules de préparation au permis de conduire est issu des partenaires de l'association : SIAE, Mission Locale, PLIE, organismes de formation, CHRS, assistantes sociales, etc.

Le public bénéficiaire des bourses « BSR » provient de la Mission Locale ou du service « location de deux-roues » de Mob d'Emploi 36 (de plus en plus souvent confronté à des demandes de location de la part de jeunes non titulaires du Brevet de Sécurité Routière).



Modalités opérationnelles

Comment avez-vous procédé ?

Quelles ont été les étapes ?

Quels sont les moyens humains, techniques (outils) et financiers ?

Les séances de soutien au Code de la route, les stages et les séances sur simulateur de conduite sont placés sous la responsabilité d'un salarié de l'association, moniteur auto-école, avec le soutien d'un personnel complémentaire extérieur ou non à l'association.

Ces séances s'intègrent dans le cadre d'un contrat passé avec le moniteur auto-école de Mob d'Emploi 36, après une évaluation complète de la motivation, de la situation et des capacités de la personne. Elles sont devenues payantes en 2011 (après plusieurs années de gratuité) : 10 € pour 12 séances.

Les stages « permis de conduire » permettent aux usagers de suivre l'intégralité du processus :

- Repérage par Mob d'Emploi 36 et ses partenaires d'élèves susceptibles d'intégrer un stage
- Préparation de chaque élève aux conditions du stage (évaluation en auto-école, mise en place du budget nécessaire, mobilisation de temps personnel pour suivre le stage, dossier administratif à reconstituer, etc.)
- Stage de 3 semaines à temps partiel à Mob d'Emploi 36 comprenant 45 heures de Code de la route, 8 heures d'arithmétique et 10 heures individualisées d'entraînement sur simulateur de conduite
- Entraînement libre à Mob d'Emploi 36 jusqu'à l'examen et présentation à l'examen de l'ETG, par le biais de l'auto-école partenaire

- Forfait de 27 heures de conduite en auto-école (sur boîte automatique ou mécanique) réparties selon les possibilités de chaque élève, mais pouvant s'étaler sur deux à trois semaines dans certaines situations.

Le stage coûte 1 250 €, dont 250 € pour la partie « stage de préparation à l'ETG » assurée par Mob d'Emploi 36. La période préalable au stage permet au moniteur auto-école de Mob d'Emploi 36 d'accompagner le candidat dans sa recherche de co-financement auprès des différents partenaires (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi, Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes, Aide Personnalisée de Retour à l'Emploi, etc.). Le microcrédit social est souvent mobilisé.

Les bourses « permis de conduire » et « BSR » font l'objet d'un partenariat avec la Mission Locale, le PLIE, etc. Mob d'Emploi 36 n'est pas décisionnaire dans l'attribution de ces bourses et son action se limite pour l'essentiel au repérage d'une partie des publics, à la présentation des dispositifs, à l'instruction des dossiers et au règlement.

Pour les bourses « BSR », l'aide n'excède pas 90 % : une participation individuelle est exigée à hauteur de 10 % (pour les personnes sans emploi) et de 20 % pour les personnes débutant un emploi ou une formation rémunérée.



Partenaires

Techniques/financiers

- Prescripteurs : tous prescripteurs locaux
- Techniques : auto-écoles traditionnelles
- Financiers : PLIE, DRDDFE (bourses « permis B »), FIPJ, PDASR (bourses « BSR »).

Difficultés rencontrées

- La distribution de bourses « permis B » n'a de sens que si son bénéficiaire l'obtient dans un cadre bien structuré (nécessité avérée d'avoir le permis, motivation forte pour le préparer, temps disponible identifié pour se former, niveau initial en adéquation avec les exigences d'une préparation au permis de conduire, budget établi avec rigueur et participation financière individuelle de la personne). Or, encore trop souvent, une partie de ces critères n'étant pas remplis, on aboutit à la mobilisation de fonds publics pour co-financer un permis de conduire qui n'est pas mené à son terme, la bourse ayant été perçue par le bénéficiaire et son référent comme une simple opportunité n'entrant pas vraiment dans un projet d'insertion sociale et professionnelle.
- Autre difficulté, pour les personnes qui participent aux stages « permis de conduire » : si le taux d'échec et d'abandon est extrêmement faible, grâce à l'accompagnement que Mob d'emploi 36 met en place jusqu'à l'obtention de l'ETG, la durée nécessaire à la validation de la conduite est supérieure aux prévisions (pour des raisons de disponibilité des élèves, le plus souvent, ou de financement complémentaire à mobiliser lorsque le budget établi au début de l'action est atteint avant la validation du permis B).

Facteurs de réussite

- La conjonction du service de pré-code, de la formule de stage et du suivi post-stage ETG (entraînement libre ou reprise de séances individualisées) favorisent la réussite à l'examen.
- La plus-value des bourses « permis B » et de la possibilité de mobiliser dans certains cas l'APRE (pour les salariés des SIAE bénéficiaires du RSA) consiste à simplifier, bien souvent, la finalisation du plan de financement du permis (le microcrédit social permet également de faire un partenariat).

Résultats obtenus

- Préparation du permis B (pré-code, soutien à l'apprentissage du code, stages, simulateur de conduite) : 70 usagers en 2010 pour environ 2 000 heures de formation
- Bourses « permis B » : 20 à 30 bénéficiaires par an
- Bourses « B.S.R. » : 20 bénéficiaires par an.